

C.P.E. PREMIER PAS

Février 2013

Akokatcic pisimw

De la marmotte



Petits voleurs. Petits et grands mensonges!

Il n'est pas rare qu'une famille soit confrontée aux problèmes d'un enfant qui raconte des mensonges et qui vole. En tant que parent vous avez le souci d'inculquer des valeurs morales à vos enfants. Évidemment, ce sont principalement les parents qui font l'éducation des enfants et qui doivent doucement enseigner l'honnêteté et le respect. Mais quelle est réellement la capacité des tout-petits à distinguer le bien du mal?

Le mensonge pour les tout-petits relève davantage de l'imaginaire de l'enfant que d'une réelle intention de vous mener en bateau. En effet, jusqu'à l'âge de 7 ans l'enfant ne fait pas tout à fait la différence entre le monde imaginaire et le monde réel. Il aura donc tendance à vous raconter des histoires à dormir debout ou à ajouter des éléments à une histoire réelle pour la rendre plus intéressante! Il faut ajouter que le vol, tel que l'adulte le conçoit, est également rarement acquis avant l'âge de 7 ans. Un enfant de 4 ans pourrait donc vous montrer avec fierté un objet qu'il a soi-disant "volé", et ce, sans éprouver de remords.

Pour chercher de l'attention

L'enfant peut vite saisir l'avantage de raconter des histoires cocasses ou d'exagérer des expériences pour les rendre exceptionnelles, car cela lui permet d'attirer votre attention, votre pitié ou votre indignation. Parfois l'enfant désire ardemment un objet que possède un ami et il pourra dire : « Moi aussi j'ai eu une bicyclette neuve! ». Il invente alors une vérité dans l'espoir que son désir se transforme en réalité.

Pour « sauver ses fesses! »

Le mensonge défensif est un mécanisme de protection pour l'estime de soi de l'enfant surtout lorsqu'il sent que quelqu'un l'attaque. « Ce n'est pas ma faute, c'est lui/elle qui... » « Ce n'est pas moi, c'est lui/elle... » Les enfants sont sur la défensive, car ils ont peur des conséquences telles que : être punis, vous décevoir, avoir à endurer un sermon, se sentir coupable ou perdre votre confiance.

Que doit-on faire?

Vérifiez si votre enfant a besoin de valorisation

Aider votre enfant à faire la différence entre ses fantasmes et la réalité

Vérifiez sa compréhension du bien et du mal avant de donner votre opinion

Essayez de comprendre pourquoi votre enfant ment ou vole (ex. : par peur, par opposition, par manque d'estime de soi, pour combler des désirs ou pour attirer votre attention, etc.)

Évitez les crises de colère et évaluez votre façon de réagir lorsque votre enfant fait une erreur

Donnez des conséquences cohérentes (des excuses, un geste réparateur, etc.)

Précisez vos attentes en décrivant les comportements positifs souhaités

Ne faites pas d'interrogatoire interminable! Mentionnez plutôt votre compréhension de la situation (ex. : « Je pense que tu as peur que je te punisse... » « Je pense que tu ne te sens pas bien pour ce qui est arrivé et qu'il est difficile pour toi de m'en parler »)

Ne traitez "JAMAIS" votre enfant de menteur ou de voleur

Félicitez-le lorsqu'il a le courage de dire la vérité et réitérez les valeurs qui vous tiennent à cœur

Soutenez toujours votre enfant affectivement, votre amour ne doit pas être mis en doute

Et vous, comme parent vous arrive-t-il de mentir à votre enfant ou de prendre quelque chose qui lui appartient sans lui demander la permission (ex. : fouiller dans ses bonbons)? Oups!

Ann Shallow, Étudiante au baccalauréat en psychologie

Sources d'information : Maman pour la vie:

Nannysecours.com :

Petits et grands mensonges / Les petits voleurs

Le mensonge chez l'enfant



En Février c'est mon anniversaire

Thomas



3 février

Olivier



4 février



Steven



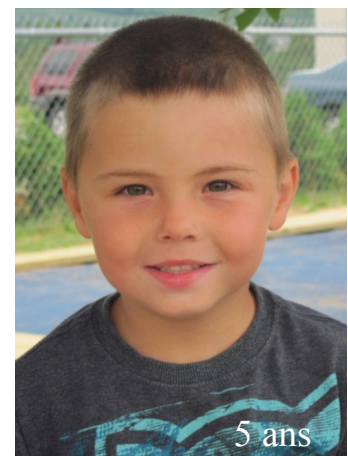
6 février

Mikhael



12 février

Alex



15 février



Afin de toujours mieux protéger votre enfant contre les différentes allergies, nous vous demandons de répondre à ce questionnaire qui pourrait permettre à l'Association québécoise des Allergies Alimentaires de faire des représentations auprès des différents ministères et organismes sur l'importance d'adopter des protocoles uniformes et efficaces en matière de sécurité pour nos enfants.

Nous vous en remercions à l'avance.

Christiane Morin
Directrice générale



Le 15 janvier, 2013

Chers membres,

Nous sommes intéressés à connaître votre opinion concernant les pratiques et procédures en place au Québec afin de protéger les enfants souffrant d'asthme et/ou d'allergies pouvant causer la mort. Nous aimerions également savoir comment vous vous sentez face à la situation que vit votre enfant. Par exemple, estimez-vous que son école ou service de garde (CPE, garderie et service de garde en milieu scolaire) vous offre un support adéquat et que le personnel est suffisamment préparé à réagir en cas d'urgence ?

Ce questionnaire prend une dizaine de minutes à remplir. (SVP remplir ce sondage **si et seulement si** votre enfant fréquente un service de garde ou une école au Québec).

https://www.surveymonkey.com/s/Survey_Lanaphylaxie_et_lasthme_politiques_et_pratiques_de_gestion_du_Quebec

Il est important de remplir ce sondage **avant le 19 février 2013**.

Vos informations – qui demeureront confidentielles – nous seront utiles lorsque nous ferons des représentations auprès des différents ministères et organismes sur l'importance d'adopter des protocoles uniformes et efficaces en matière de sécurité pour nos enfants. Nous pourrions utiliser des données provenant de ce sondage mais nous ne divulguons aucun nom.

L'Association québécoise des allergies alimentaires, de la part de la Coalition pour la loi de Megann, vous remercie de prendre le temps de remplir ce questionnaire.

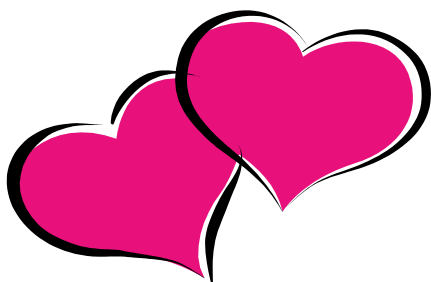
Allergic Living, Gwen Smith
Allergy Coaching, Andrea Shainblum
Anaphylaxie Canada, Laurie Harada
Association québécoise des allergies alimentaires, Abigail Brodovitch, Dt.P.
Asthme et Allergies Québec, Gervais Bélanger
Déjouer Les Allergies, Marie-Josée Bettez
Les Allergies Alimentaires, Lise Samson
Solutions sans gluten • sans allergènes, Cynthia Gariépy
Militante en allergies alimentaires, Julie Larochelle



Message aux parents

Notre année financière se terminant le 31 mars
vous devez vous assurer que votre solde sera à zéro
pour le 29 mars .

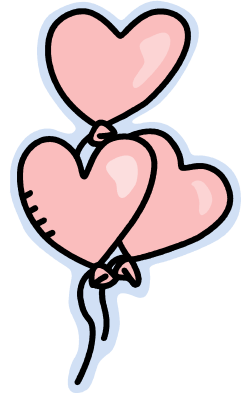
Merci
La direction



Ça s'est passé au C.P.E.



Ça s'est passé au C.P.E.





Activités enfants Février



Semaine du 4 février

Piscine à l'école Champagnat

Les enfants auront besoin d'un maillot.

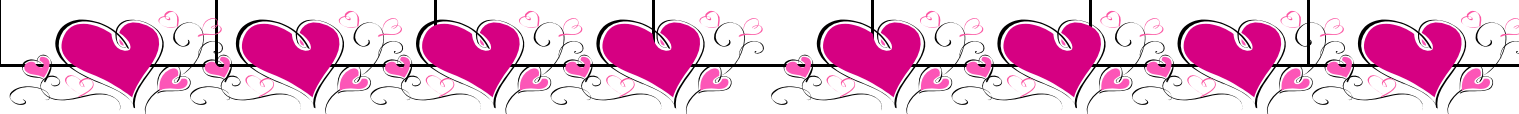


semaine du 11 février

**Heure de conte avec
Julie**

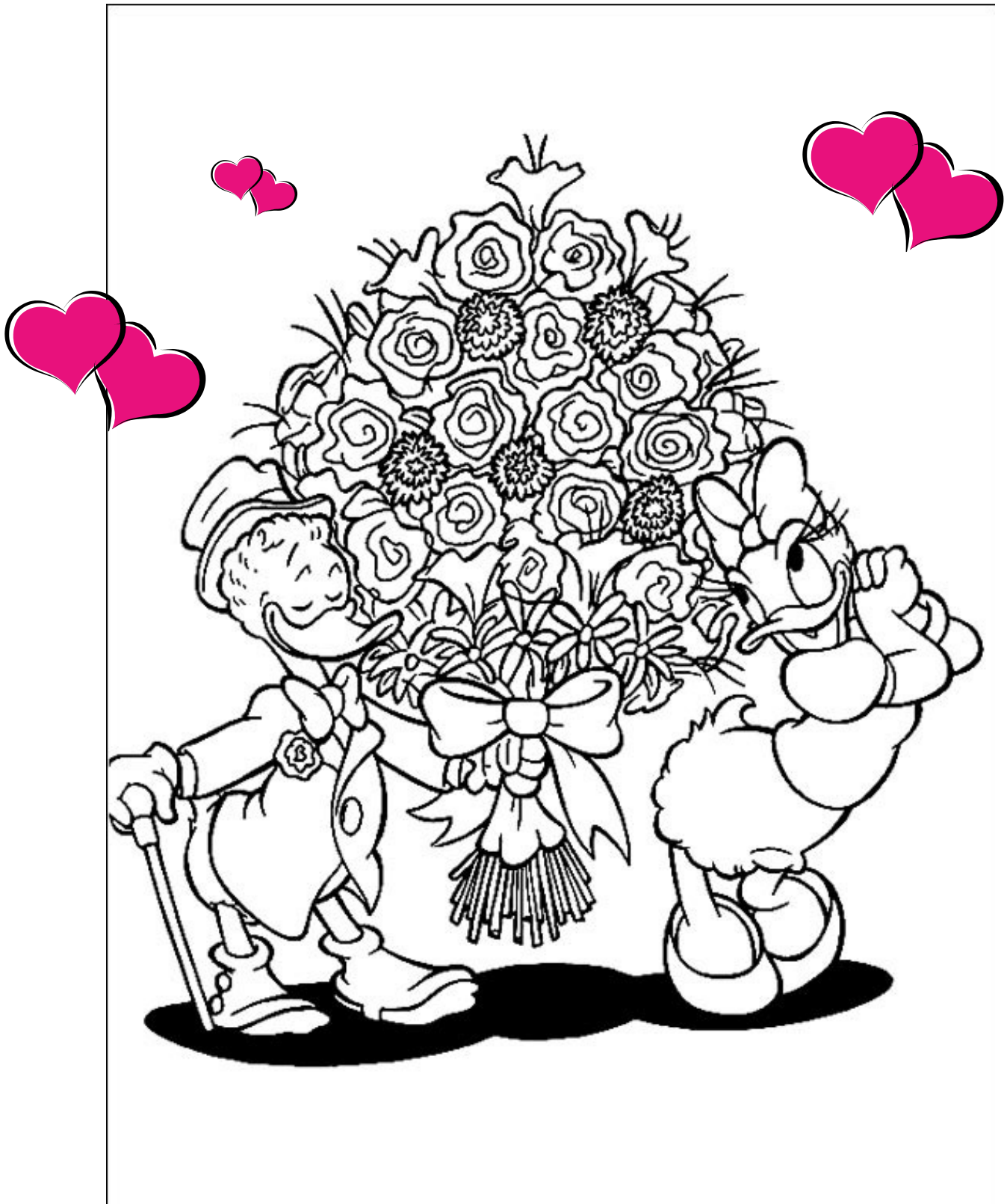


Dimanche	<u>Lundi</u>	<u>Mardi</u>	<u>Mercredi</u>	<u>Jeudi</u>	<u>Vendredi</u>	Samedi
					1	2
3 	4	5	6	7	8	9 
10	11	12	13 	14 	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		



Concours de coloriage

Nom de l'enfant : _____



Invitez votre enfant à colorier ce dessin, rapportez-le au CPE, dans la boîte à la réception. Un tirage au sort sera effectué à la fin du mois. Bonne chance à tous!
Félicitation à **Damien Girard** gagnant du mois de janvier.



C.P.E. Premier Pas
350, rue Brown
La Tuque (Québec) G9X 2W4
(819) 523-3031